



COMMUNE DE PRÉVONLOUP
Municipalité

Préavis n° 04-2023
au Conseil général

Budget 2024

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Municipalité a l'honneur de soumettre à votre approbation le budget pour l'année 2024.

Le budget de la commune de Prévonnoloup se présente comme suit :

Total des charges	CHF	689'134.45
Total des revenus	CHF	643'308.00
Prélèvement sur réserves	CHF	0.00
Attribution fonds affectés	CHF	0.00
Amortissements comptables	CHF	40'000.00
Amortissements financiers	CHF	0.00
Excédent de charges	CHF	45'826.45

Le budget prend en compte notre augmentation de population, le chiffre de 220 habitants (31.12.2022) est maintenant utilisé pour toutes les charges qui se paient à l'habitant, pour mémoire nous étions à 215 habitants pour le budget 2023, cela représente une augmentation d'environ 2.3%.

1. Administration générale :

11 – Administration – Charges :

Compte 11.301 - Adaptation du traitement pour l'administration, le poste de la bourse est passé à un taux d'occupation de 15% au lieu de 10%. (+ 3'000 CHF comparé au budget 2023).

La nouvelle boursière Marie Rossier s'occupe du poste de la bourse en plus de l'administration, cela correspond à un poste total à 35%.

Compte 11.304 - Cotisations LPP pour un montant de 1'500.00 CHF

Compte 11.319 – Nouveau soutien régional annuel à la piscine de Moudon, 4.00 CHF par habitant pour un total de 880.00 CHF

Compte 11.365 – Nouveau soutien régional aux sociétés locales qui doivent maintenant louer les salles pour leurs répétitions ou entraînements pour un montant de 1'200.00 CHF

15 – Affaires culturelles, loisirs - Charges :

Compte 15.351 – Passeport vacances pour un montant de 900.00 CHF (cotisation 300.00 CHF et participation 600.00 CHF).

2. Finances :

21 - impôts – Revenus :

Compte 21.402 et 21.406 - Le montant des revenus d'impôts a été légèrement adapté (impôt foncier et impôt sur les chiens), nous restons toutefois prudents en restant en dessous des revenus 2022 pour les impôts sur le revenu et la fortune.

22 – Service financier – Charges :

Compte 22.322 – Intérêts des dettes : 16'100.00 CHF

3. Domaines et bâtiments

Aucune remarque

4. Travaux

43 - Routes – Charges :

Compte 43.312 – Amortissement comptable de 30'000.00 CHF (Préavis 01-2020)

5. Instruction publique et cultes

51 - Enseignement primaire - Charges :

Conformément au préavis AISMLE 02/2023 – Crédit de construction pour la construction d'un collège primaire à Lucens, un amortissement extraordinaire de 1'800'000.00 CHF est prévu dans le budget AISMLE à répartir entre les communes, cet amortissement pourrait être nécessaire au cas où l'augmentation du plafond d'endettement AISMLE n'était pas acceptée par le deux tiers des communes membres (Modification validée pour notre commune lors de notre dernier conseil – préavis 02-2023).

La validation de l'augmentation du plafond d'endettement AISMLE sera probablement acceptée et la facturation AISMLE devrait être moins élevée d'environ 25 à 30'000.00 CHF.

6. Police

Aucune remarque

7. Sécurité sociale :

Aucune remarque

8. Services industriels :

81 - Service des eaux – Charges :

Compte 81.331 - Amortissement comptable de 10'000.00 CHF (Préavis 01-2020)

Le Conseil général de Prévonloup,

- vu le préavis municipal n° 04-2023,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,
- ouï le rapport de la commission de gestion,

décide

- d'approuver le budget 2024 tel que présenté.

Le municipal responsable : Alain Michel

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 14 novembre 2023.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic :



Alain Michel



La secrétaire :



Marie Rossier

Budget par ordre administratif

Rubrique	Titre	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
1	ADMINISTRATION GENERALE	99 687,40		91 608,00		91 625,89	205,00
10	Autorités	26 000,00		26 600,00		29 059,96	205,00
101	Conseil communal	4 000,00		3 600,00		7 758,83	
102	Municipalité	22 000,00		23 000,00		21 301,13	205,00
11	Administration	70 697,40		62 965,50		60 523,43	
15	Affaires culturelles, loisirs	2 990,00		2 042,50		2 042,50	
2	FINANCES	124 286,00	517 428,00	113 799,00	504 434,00	125 870,49	520 700,30
21	Impôts	3 150,00	373 200,00	3 150,00	370 400,00	5 870,49	392 612,05
22	Service financier	121 136,00	144 228,00	110 649,00	134 034,00	120 000,00	128 088,25
3	DOMAINES ET BATIMENTS	29 657,00	42 880,00	30 660,00	42 880,00	30 679,61	45 472,55
31	Terrain		7 000,00		7 000,00		7 025,05
32	Forêts	2 600,00	2 000,00	3 200,00	2 000,00	4 316,47	5 267,50
35	Bâtiments communaux	27 057,00	33 880,00	27 460,00	33 880,00	26 363,14	33 180,00
351	Abri P.C.	705,00	5 400,00	710,00	5 400,00	1 485,15	5 400,00
352	Collège	26 352,00	26 080,00	26 750,00	26 080,00	24 877,99	25 380,00
353	Hangar de voirie		2 400,00		2 400,00		2 400,00
4	TRAVAUX	86 550,00	34 450,00	87 700,00	33 400,00	387 324,90	140 181,52
43	Routes	39 300,00		41 000,00		338 276,76	102 000,00
44	Parcs, promenades, cimetières	5 800,00		5 300,00		6 147,07	
45	Ordures ménagères et déchetterie	27 000,00	20 000,00	27 000,00	19 000,00	25 081,25	20 361,70
46	Réseaux d'égouts, d'épuration	14 450,00	14 450,00	14 400,00	14 400,00	17 819,82	17 819,82
5	INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	167 935,05		143 557,20		125 593,85	
51	Enseignement	160 805,05		136 454,10		118 779,90	
54	Orientation professionnelle	300,00		300,00		190,85	
58	Temples et cultes	6 830,00		6 803,10		6 623,10	
6	POLICE	28 275,00	1 250,00	27 510,00	1 250,00	29 003,20	5 057,00
60	Administration						510,00
61	Corps de police	15 858,00		16 510,00		17 729,00	2 076,00
62	Contrôle des habitants	800,00	1 250,00	800,00	1 250,00	1 201,70	2 471,00
65	Défenses contre l'incendie	7 965,00		6 545,00		6 750,15	

Budget par ordre administratif

Rubrique	Titre	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
66	Protection civile	3 652,00		3 655,00		3 322,35	
7	SECURITE SOCIALE	94 244,00		111 642,60		110 637,20	13 185,60
71	Service social	23 925,00		21 809,60		22 110,60	
72	Cohésion sociale cantonale	70 319,00		89 833,00		88 526,60	13 185,60
8	SERVICES INDUSTRIELS	58 500,00	47 300,00	57 500,00	45 400,00	68 674,91	55 936,80
81	Service des eaux	58 500,00	47 300,00	57 500,00	45 400,00	68 674,91	55 936,80
	<i>Total charges</i>	689 134,45		663 976,80		969 410,05	
	<i>Total revenus</i>		643 308,00		627 364,00		780 738,77
	<i>Excédent charges</i>	45 826,45		36 612,80		188 671,28	
	<i>Excédent revenus</i>						